

http://www.fougères.maville.com/Ligne-THT-le-couloir-se-précise/re/actudet/actu_loc-421557----actu.html

Actualité Fougères

Édition du samedi 30 juin 2007



Le couloir de la future ligne s'est affiné et les zones sensibles ont été repérées. Le Nord-Est du pays de Fougères pourrait être concerné. Peut-être pas. Réponse en décembre. : Jean-Yves Desfoux

Ligne THT : le couloir se précise

Dans un climat crispé, le couloir possible de la future ligne THT a été présenté hier aux décideurs. Tracé qui s'affinera d'ici décembre...

A l'Aumaillerie, la réunion de concertation, à laquelle les médias étaient interdits d'accès (curieux pour un dossier présenté comme 100 % transparent !), marquait une étape importante dans la définition du futur tracé de la ligne 400 000 volts. Une ligne Très Haute Tension destinée à être connectée, lorsque le futur EPR de Flamanville sera opérationnel (2012), à celle qui relie actuellement Rennes à Laval Sud. Le sous-préfet Guy Gauthier avait donc invité les élus (maires, conseillers généraux, régionaux et députés), les responsables administratifs et associatifs des deux arrondissements concernés en Ille-et-Vilaine, à savoir ceux de Fougères et Rennes. Environ 80 personnes, dont trois du Collectif Ille-et-Vilaine sous tension (lire ci dessous), y ont participé. À l'extérieur le climat était un peu crispé : une quinzaine d'antinucléaires, surveillés de près par une poignée de gendarmes, avaient déployé des banderoles afin de marquer leur hostilité au projet. Ambiance ! Sur le fond, la réunion consistait pour Réseau transport d'électricité (RTE) à exposer le résultat de ses premières consultations menées durant plusieurs mois sur le terrain en matière économique, d'environnement, d'architecture, de sites naturels, etc. Bref à présenter le couloir géographique potentiel et qui s'affinera au fur et à mesure des prochaines concertations. Aujourd'hui ce couloir, long de 150 km au total, est, suivant les endroits, large de 10 à 70 km. Grossièrement au Nord il est compris entre Monthault et L'Épinay-le-Comte (53) et au Sud entre Noyal-sur-Vilaine et Saint-Berthevin, à l'Ouest de Laval. À l'intérieur de ce périmètre un certain nombre de zones sensibles, donc formellement exclues, ont été identifiées (1).

Indemnités non négligeables !

En pays de Fougères, restent exposés : les territoires communaux de Monthault, Louvigné, La Bazouge-du-Désert, Landéan, la Chapelle-Janson, Luitré, Dompierre-du-Chemin, Parcé, Billé et Combourtillé. « Nous sommes là pour ajuster ce fuseau avant de le présenter, une nouvelle fois, à nos interlocuteurs en octobre-novembre » a précisé Jean-Marc Perrin, le chef d'orchestre de l'opération pour RTE. L'objectif étant que le tracé de principe (échelle 25 000e) soit défini en décembre lors d'une réunion inter-régionale ». Viendra ensuite le temps de l'enquête publique en 2008, puis l'affinage du « tracé de détail » au 2 500e (échelle cadastrale). Enfin la concertation avec les propriétaires. Le temps venu, aussi, des compensations et indemnités financières.

Schématiquement ces dernières se décomposent en trois axes : primo 10 % de l'investissement « ligne THT », soit 15 millions d'euros distribués aux collectivités territoriales traversées. Secundo : 3 140 € par pylône et par an attribués aux communes. Tertio, pour les particuliers : 1 500 € par pylône donné aux propriétaires terriens ainsi qu'une compensation aux exploitants, attribuée tous les 9 ans (les deux étant cumulables). Sans parler, c'est encore différent, des divers dédommagements pour préjudices, notamment visuels...

Jean-Loïc GUÉRIN

(1) Le couloir potentiel et ses zones sensibles sont consultables sur le site www.cotentin-maine.com ou sur <http://c3e.com.free.fr/presse/>
Ouest-France